

2 Description de la municipalité

2.1 Renseignements généraux

Désignation	Municipalité
Date de constitution	24 octobre 2001
Superficie officielle selon le décret 1202-2001	289,22 km ²
Superficie ¹ selon <i>Le territoire des municipalités du Système des découpages administratifs à l'échelle 1:20 000 (SDA) du ministère des Ressources naturelles (CD-ROM fourni par la Direction de l'infrastructure municipale et de la géomatique, février 2003)</i>	305,90 km ²
MRC	de L'Amiante
Région Administrative	Chaudière-Appalaches
Population ² (décret 1248-2005)	2520

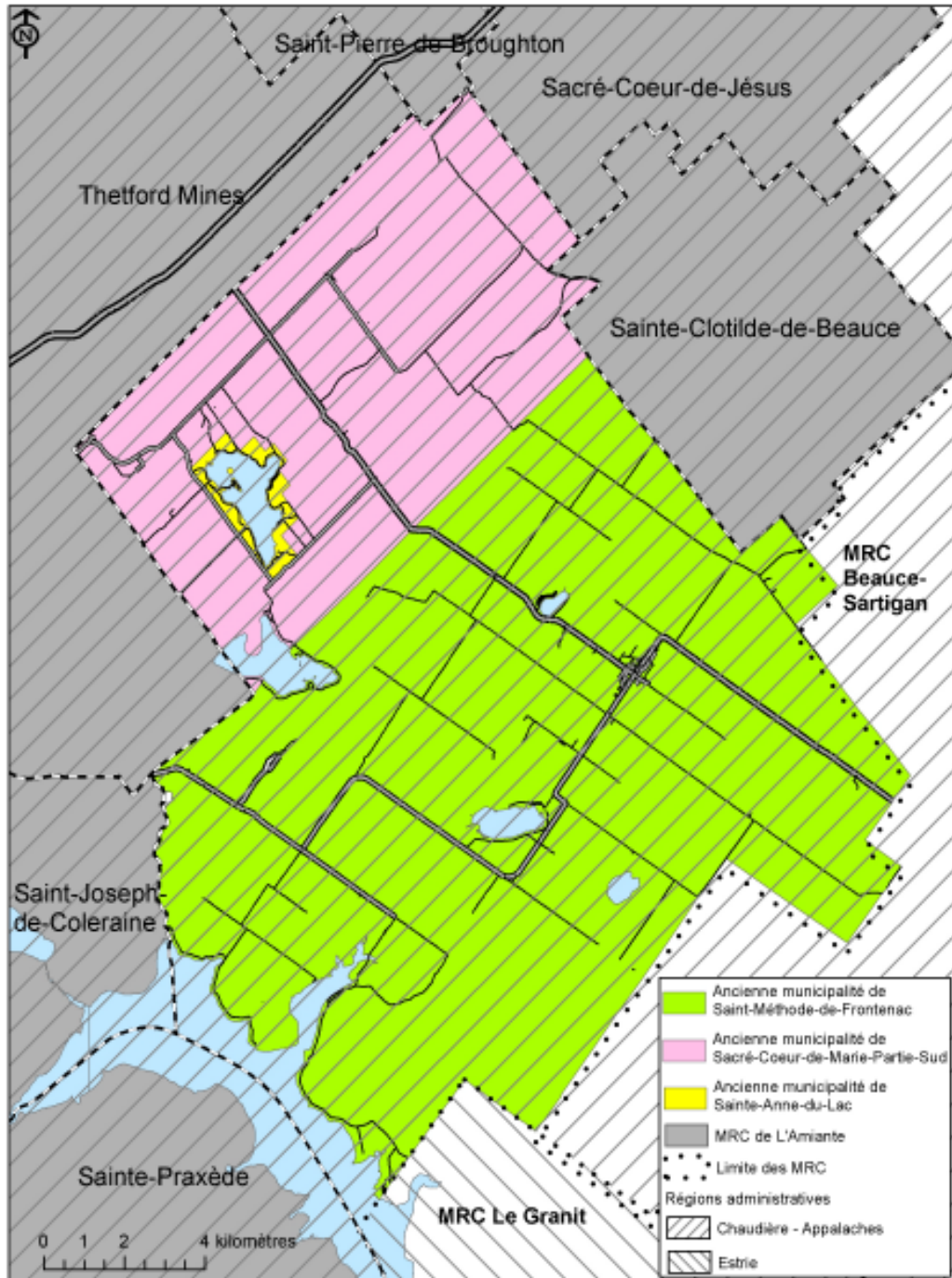
2.2 Descriptifs

La municipalité d'Adstock est issue du regroupement de trois municipalités : Saint-Méthode-de-Frontenac, Sacré-Cœur-de-Marie-Partie-Sud (14 février 2001) et Sainte-Anne-du-Lac (24 octobre 2001). Elle est l'une des dix-neuf municipalités de la MRC de L'Amiante et fait donc partie de la région administrative Chaudière-Appalaches. Six municipalités de la MRC de L'Amiante partagent des limites avec Adstock : Sainte-Praxède, Saint-Joseph-de-Coleraine, Thetford Mines, Saint-Pierre-de-Broughton, Sacré-Cœur-de-Jésus et Sainte-Clotilde-de-Beauce. La municipalité d'Adstock est aussi contiguë aux MRC de Beauce-Sartigan et Le Granit.

¹ La superficie (305,90 km²) de la municipalité utilisée dans le plan d'urbanisme sera celle contenue dans les *shapfile* fournis par *Sigat* (Système d'Information et de Gestion en Aménagement du Territoire) puisque que toutes les données numérisées du présent document ont comme base cette plate-forme.

² Les données relatives à la population des municipalités et des arrondissements du décret numéro 1248-2005 ont été modifiées par suite de la parution, le 14 juin 2006, du décret numéro 442-2006 du 24 mai 2006 dans la Gazette officielle du Québec.

Carte 1 Territoire de la municipalité d'Adstock



2.3 Topographie, hydrographie

Bien que le relief soit moins typique des collines appalachiennes que celui des municipalités situées plus à l'ouest de la MRC de L'Amiante, il présente néanmoins des dénivellations importantes pour ce secteur. Aux abords du lac Saint-François l'altitude est de 290 mètres tandis que le Mont Adstock, point culminant de la MRC de L'Amiante, atteint une altitude de 712 mètres. La partie Sud-Est de la municipalité, correspondant principalement au territoire de l'ancienne municipalité de Saint-Méthode, se situe à des altitudes variant entre 300 et 400 mètres tandis que le secteur Nord-Ouest, plus accidenté, atteint des altitudes de 400 à 500 mètres.

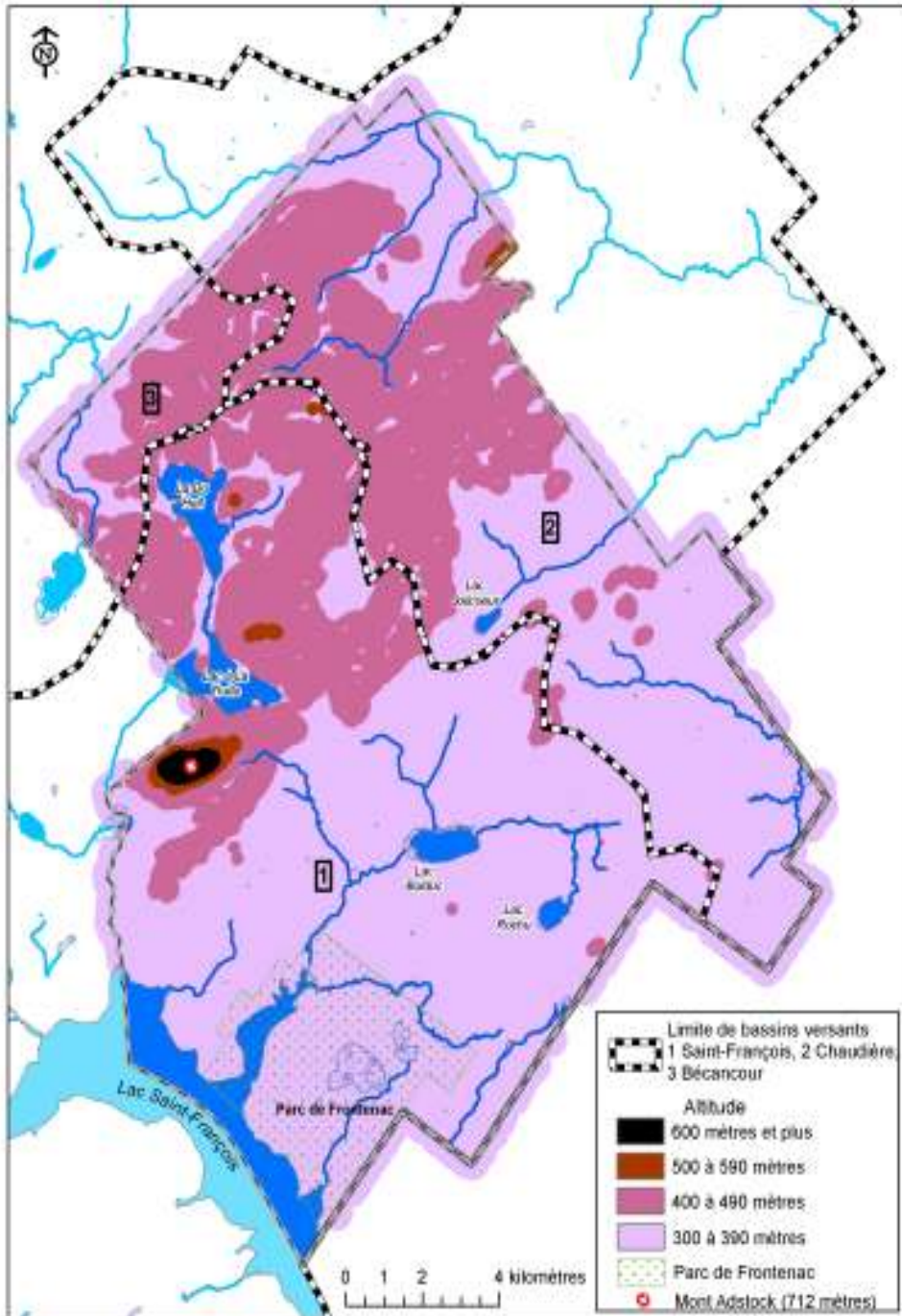
Les cours d'eau de la municipalité s'écoulent dans trois bassins versants soit ceux de la rivière Saint-François, de la rivière Chaudière via la rivière Bras Saint-Victor et de la rivière Bécancour. Ces trois bassins versants peuvent être subdivisés en 13 sous-bassins dont les superficies varient de 288 hectares pour le sous-bassin du lac Rochu à 4870 hectares pour le sous-bassin de la rivière Aux-Rats-Musqués.

On compte six lacs sur le territoire de la municipalité totalisant une superficie d'environ de 1527 hectares. Le lac Saint-François, d'une superficie totale de 4064 hectares, occupe 895 hectares tandis qu'environ une quinzaine d'hectares du lac à la Truite font partie de la ville de Thetford Mines.

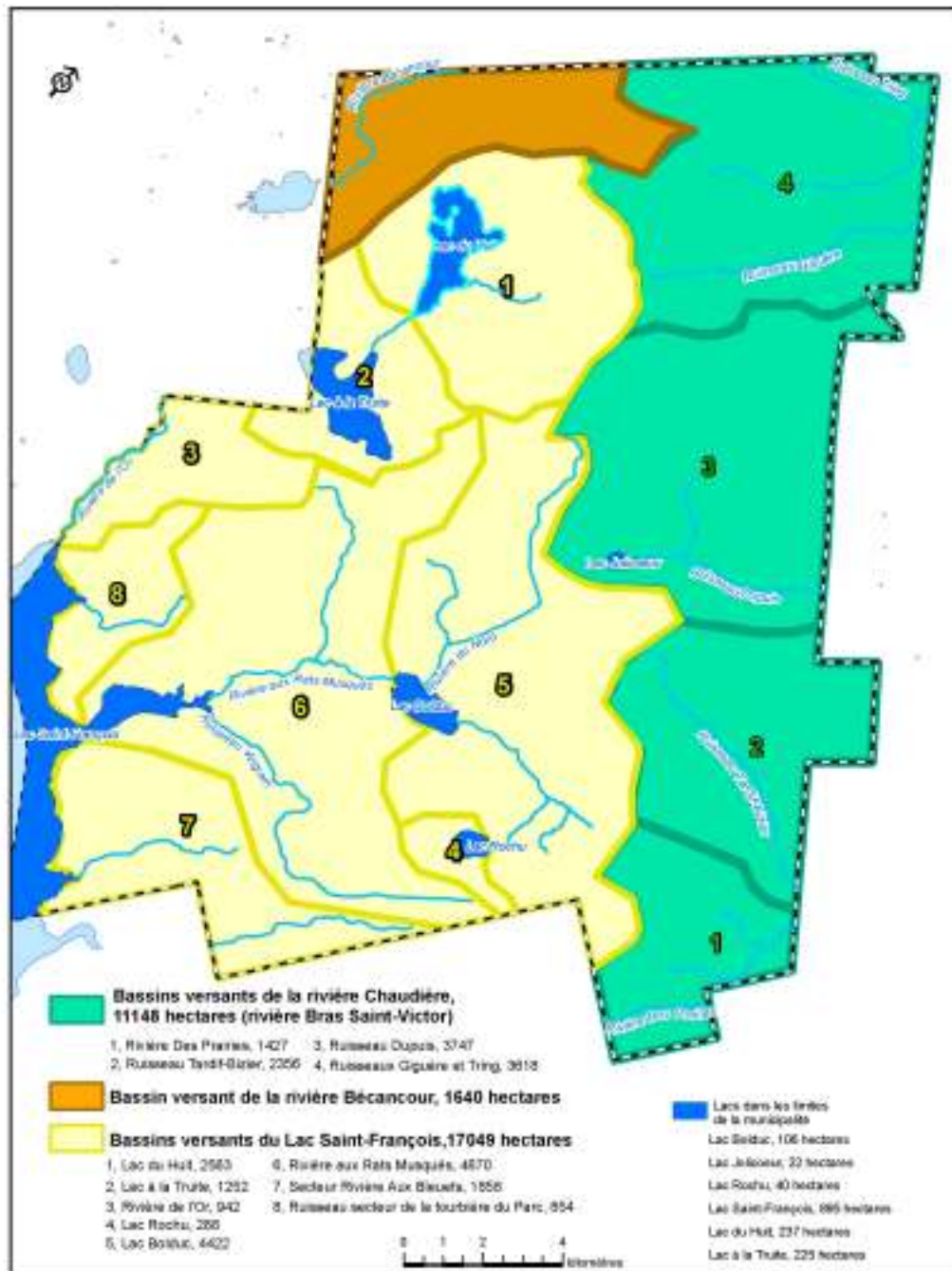
Tableau 1 Bassins versants

Bassins versants principaux (superficie dans la municipalité)	Sous-bassins (superficie dans la municipalité)	
	Sous-bassin de premier niveau	Sous bassin de deuxième et de troisième niveau
Bassin du Lac Saint-François, 17049 hectares	Rivière de L'Or	Lac du Huit
		Lac à la Truite
		Rivière de L'Or en aval du lac à Truite
	Rivière Aux Rats Musqués	La Rochu
		Lac Bolduc
		Rivière Aux Rats Musqués en aval du lac Bolduc
	Ruisseau en aval de la Tourbière du Parc de Frontenac	
Ruisseau à proximité de la rivière Aux Bleuets		
Bassin de la Rivière Chaudière (hors de la MRC de L'Amiante), 11148 hectares	Rivière Bras Saint-Victor (hors de la MRC de L'Amiante)	Rivière Des Prairies
		Ruisseau Tardif-Bizier
		Ruisseau Dupuis
		Ruisseaux Giguère et Tring
Bassin de la Rivière Bécancour, 1640 hectares		

Carte 2 Topographie et hydrographie



Carte 3 Bassins versants et lacs



2.4 Population, logements

Au recensement de 2001, la population d'Adstock était de 2360 personnes soit une diminution de 1,5 % de la population du recensement de 1981 ce qui est toutefois une perte moindre que la population de la MRC de L'Amiante qui, elle, a diminuée de 13,7 % durant la même période.

Tableau 2 Évolution de la population, 1981, 2001

	1981	1991	2001
Saint-Méthode-de-Frontenac	1652	1608	1621
Sacré-Cœur-de-Marie-Partie-Sud	717	669	632
Sainte-Anne-du-Lac	28	51	105
Total, municipalité d'Adstock	2397	2328	2360

Par ailleurs, selon le rôle d'évaluation de 2006, le nombre total de logements est de 1875 dont plus de 90% est de type unifamilial. Les résidences de type villégiature occupent une place très importante avec 39,3 % de tous les logements.

Tableau 3 Répartition des logements, rôle d'évaluation 2006

Tous les logements	Nombre de logements par habitation			Nombre de logements selon le type d'usage principal			
	Type d'habitations	Nombre de logements	% de tous les logements	Type d'usage principal	Nombre de logements	% du type d'habitations	% de tous les logements
1875	Toutes les habitations unifamiliales	1697	90,5%	habitations (codes 1000, 1211, 1212)	749	44,1%	39,9%
				villégiature (code 1100)	704	41,5%	37,5%
				autres (avec des commerces, des industries ou des usages agricoles)	244	14,4%	13,0%
	Toutes habitations bifamiliales	128	6,8%	habitations (codes 1000, 1211, 1212)	66	51,6%	3,5%
				villégiature (code 1100)	26	20,3%	1,4%
				autres (avec des commerces, des industries ou des usages agricoles)	36	28,1%	1,9%
	Toutes les habitations multifamiliales	50	2,7%	habitations (codes 1000, 1211, 1212)	29	58,0%	1,5%
				villégiature (code 1100)	6	12,0%	0,3%
				autres (avec des commerces, des industries ou des usages agricoles)	15	30,0%	0,8%
Total des logements, usages habitations (codes 1000, 1211, 1212)					844	45,0%	
Total des logements, usages de villégiature (code 1100)					736	39,3%	
Total des logements avec tous les autres usages (commerces, industries ou agricoles)					295	15,7%	

2.5 Les principales utilisations du sol

2.5.1 L'agriculture et la forêt

La zone agricole désignée par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec* couvre une superficie (incluant les plans d'eau) de 20552 hectares soit 67,2% de la municipalité.

Selon les données écoforestières¹, la superficie des terres agricoles couvre environ 5947 hectares (19,4 % de la municipalité) tandis que la superficie cultivée atteindrait 4203 hectares en 2004 (donnée fournie par la *Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation*²). Toujours selon le MAPAQ, la municipalité d'Adstock dénombrait 88 exploitations agricoles (première municipalité de la MRC avec 12,6 % des exploitations agricoles) générant des revenus de 7 966 866 \$ (troisième municipalité de la MRC avec 9,3 % des revenus annuels totaux).

En terme de revenu, la production laitière demeure la plus importante suivie dans l'ordre par les exploitations porcines, bovines acéricoles, avicoles et horticoles (principalement la culture de sapins de Noël).

¹ Shapefile du *Système d'information écoforestier (SIEF)*, *Direction des inventaires forestiers, Ministère des Ressources naturelles du Québec, 2002-2003*. Les superficie agricoles proviennent donc de l'interprétation des photographies aériennes.

² Les données fournies par le MAPAQ proviennent des fiches d'enregistrement des exploitations agricoles en date du 15 janvier 2005. La superficie cultivée correspond donc aux superficies déclarées par les exploitations agricoles enregistrées. Un nombre relativement important de terres agricoles peuvent appartenir à des propriétaires non enregistrés au MAPAQ, ce qui explique la différence de superficie entre les données du SIEF et celles du MAPAQ.

Tableau 4 Répartition des unités animales

Catégories de production	Nombre d'unités animales	% de la Municipalité	% de la MRC
Bovins de boucherie	1 351,83	31,075%	13,18%
Bovins laitiers	1 131,00	25,999%	10,94%
Chevaux	20,00	0,460%	7,55%
Ovins	119,25	2,741%	23,49%
Porcs-Engraissement	1 211,00	27,838%	12,53%
Porcs-Maternité	147,58	3,393%	6,82%
Porcs-Pouponnière	120,11	2,761%	20,84%
Veaux lourds	57,40	1,319%	12,51%
Volailles	192,00	4,414%	61,78%
Total de la municipalité	4 350,17	100,%	12,45%

Source :Gestion intégrée des ressources en milieu agricole - GIRMA, 2005

Le couvert forestier représente 19160 hectares soit 62,6 % de la municipalité. Le type de couvert le plus important est le type mélangé (résineux et feuillus) avec 7890 hectares suivi du résineux (7431 hectares) et des peuplements feuillus (3839 hectares). Les superficies identifiées érablières couvrent environ 2643 hectares (évidemment pris très majoritairement dans la couvert forestier de type feuillu).

Carte 4 Répartition des terres agricoles et du couvert forestier

